



COMPTE-RENDU DE LA MATINÉE DE L'ANDES DU 4 DECEMBRE 2004

« Perspectives d'emploi des docteurs et leur place dans la société »

Lieu : ESPCI (Ecole Supérieure de Physique et de Chimie Industrielle), 10 Rue Vauquelin, 75005 PARIS

Liste des participants : Pascal DEGIOVANNI, Pierre BORGNAT, Hubert HANSEN, Joël MARCHAND, Laurence BOUDET, Alexia PAUCARD, Frédéric CANTAGRELLE, Delphine GRAMOND, Frédéric LEHOBEY, Bruno BOST, Benoît BRAIDA, Ronan AMICEL, Bertrand BOURLON, Jean-Jacques ETIENNE, Marion MENETRAY, Guy OURISSON, Willy SUPATTO, Claire POINSOT, Renée BOUBOUR, Florence LELAÏT, Laurent WATEROBA, Marta MARCHETTI, Laurent DUKAN, Pierre KIMFOKO, Yunhua CHANG, Laure MENSAH, Basma MGUIG, Cyrille RONTARD, Nathalie DUGAS, Etienne ROTH, Janine RONDEST, Patrick BARIL.

Introduction de la matinée

Présentation de l'ANDES et de la matinée par Jean-Jacques Etienne, président de l'ANDES, et présentation du thème de la matinée par Benoît Braïda, vice-président de l'ANDES. L'objectif de cette matinée est d'aborder les grandes lignes directrices pour chacun des thèmes proposés et d'aboutir à la formulation de pistes de réflexion qui pourront être poursuivies dans le cadre du cycle de conférences programmées au printemps 2005.

Pour rappeler le contexte de l'organisation de cette matinée, Frédérique Voisin Demery fait une courte synthèse des réflexions issues du colloque reconstitutif des Etats Généraux qui s'est tenu à Grenoble fin octobre 2004¹. Parmi les principaux points à retenir :

- 1- lors des Etats Généraux, les cinq principales missions des personnels du service public ont été rappelées. Il s'agit de l'élaboration et de la diffusion des connaissances scientifiques, de la formation à et par la recherche, de la valorisation des connaissances scientifiques (qui sont un bien public mondial) et enfin l'expertise.
- 2- Concernant les moyens alloués, ce sont majoritairement des financements récurrents des organismes de tutelle et pas uniquement des projets. Il s'agirait d'augmenter ces financements d'un million d'euros par an.

¹ Le rapport final et son résumé sont disponibles sur le site de l'ANDES : http://www.andes.asso.fr/matinees_4decdocalire.html

- 3- Il a été précisé que l'évaluation devait être plus rigoureuse d'où la proposition de mise en place d'un CoFiPS (Comité de Financements des Projets Scientifiques) qui permettrait de financer des projets dits « blancs » (indépendants de toute priorité thématique) et des projets multidisciplinaires ou de thématiques générales.
- 4- Concernant les structures de recherche, l'idée de créer un grand ministère de la recherche et de la technologie a été rappelée, tout comme celle d'un haut conseil scientifique qui réunirait à la fois des scientifiques et des personnes de la société civile dans le but de définir les priorités en terme de recherche. La création d'un comité d'évaluation des opérateurs de recherche (CEOR) permettrait d'effectuer un audit de la politique scientifique et de gérer les aspects multidisciplinaires.
- 5- Il a été souligné qu'il y a besoin de plus de coordination entre les universités d'une part, mais également entre les universités et les centres de recherche, les universités et les écoles d'ingénieurs, etc. Idée d'un doctorat option « entreprises » proposée par F. Fillon. Une gestion plus simple des laboratoires, sous tutelle de plusieurs organismes, permettrait notamment d'alléger les procédures de marchés publics. Une nouvelle structure a été proposée : les pôles régionaux de recherche et d'enseignement supérieur (PRRES).
- 6- Enfin, au sujet des personnels de la recherche, il faudrait un plan pluriannuel pour l'emploi scientifique car il est en effet nécessaire d'anticiper et d'éviter les effets de « yoyo ». La thèse doit être planifiée dans le cadre d'un contrat de travail qui permettrait l'ouverture vers d'autres carrières. Le rôle des écoles doctorales dans l'information des divers débouchés a été souligné. Il faudrait ouvrir des postes de « chercheurs associés » pour les jeunes docteurs et essayer d'harmoniser le terme de « post-doc ». Il faudrait tendre vers un recrutement à début de thèse plus 6 ans. Il faudrait également une modulation des services pour les jeunes maîtres de conférences mais pour cela, il faut plus de recrutement. D'autre part, il faut mettre en place une évaluation effective des chercheurs et enseignants-chercheurs, mais aussi des ITA et des IATOSS. Enfin, il faudrait plus de passerelles entre les métiers pour permettre une meilleure mobilité entre structures.

Pour conclure ce compte-rendu, Frédérique Voisin Demery rappelle que les Etats Généraux sont pour la création d'un ERC (European Research Council) qui financerait de la recherche fondamentale sur la qualité des projets proposés. Enfin, d'un point de vue général, la partie recherche privée n'a pas tellement été abordée.

Sur ce dernier point, Bruno Bost précise que le rapport final est à l'image du maximum consensuel pour les acteurs publics et il faut prendre en considération ce qui a été fait au niveau du CIP et des CLOEG régionaux. Parmi ces CLOEG, celui de Grenoble notamment a organisé un symposium sur les liens entre la recherche publique et la recherche privée. Jean-Jacques Etienne intervient sur l'évaluation en précisant les imbrications d'échelles qui ne facilitent pas son application. En effet, Pascal Degiovanni ajoute il y a deux opérateurs d'ampleurs différentes : l'un de dimension nationale (centre de recherche), l'autre de dimension locale (université, etc.) et pose la question suivante : la solution serait-elle une dimension nationale ? Bruno Bost expose ensuite la difficulté pour les maîtres de conférences à concilier qualité scientifique (peu de temps pour faire une recherche de qualité finalement) et professionnelle (absence totale d'évaluation). Il conclut sur cette question : la recherche publique est une activité professionnelle ou pas ?

L'ensemble des participants est alors invité à se disperser dans les trois ateliers proposés, à savoir :

- Atelier 1 : la recherche publique et l'enseignement supérieur
- Atelier 2 : recherche privée
- Atelier 3 : le docteur hors secteur académique.

Restitution des ateliers de la matinée

Des comptes-rendus de ces trois ateliers seront disponibles sur le site de l'ANDES. Voici la synthèse des restitutions réalisées par chaque animateur en fin d'atelier.

Concernant l'atelier 1 (la recherche publique et l'enseignement supérieur), Pascal Degiovanni rappelle que l'objectif de l'atelier a constitué en la définition d'un thème unificateur, la conception des métiers et des fonctions, et ses déclinaisons avant, pendant et après le recrutement. Devant le constat d'une vision cloisonnée, voire matricielle des métiers, il faudrait proposer des mesures opératoires pour que, avant recrutement, une véritable stratégie « ressources humaines » soit pensée, que pendant le recrutement il y ait une méthodologie qui relie besoins des organismes et compétences des recrutés et qu'enfin, après le recrutement, les perspectives de carrières soient plus ouvertes. En effet, le diagnostic actuel fait état d'un malaise de personnes en porte-à-faux avec leurs statuts, dans la mesure où il y a peu de passerelles de retour vers la recherche ou inversement. Ces difficultés ont été exprimées lors des Etats Généraux mais le questionnement n'a pas été mené à terme. Il s'agirait de poursuivre ces réflexions en faisant tout d'abord un parallèle avec ce qui se passe dans le privé et en ce sens l'ANDES est un lieu de confluences intéressant pour un débat fécond. Après avoir identifié un certain nombre de personnes concernés par les carrières dans la recherche publique, mais aussi privée, une matinée sera organisée comme étape intermédiaire dans le processus d'identification des pratiques actuelles et de propositions concrètes sous la forme de cahiers des charges, avec des discussions autour de la notion de contrat d'activité notamment.

Pour l'atelier 2 (recherche privée), Frédéric Lehobey explique que ce thème n'a pas connu le même travail préparatoire lors du Comité d'Initiative et de Proposition. Il évoque en premier lieu la méconnaissance de la recherche privée dans certains laboratoires, comme s'il y avait un refus idéologique de la recherche privée, alors que la formation doctorale est bien une formation pour l'enseignement supérieur ET la recherche. Il note l'absence de communication envers les entreprises sur ce qu'est le doctorat (et cite les cas non marginaux des « *ne dites pas que vous avez un doctorat* ») même si, finalement, pour obtenir le poste, c'est bien l'expérience doctorale qui a formé la personne. Il s'agirait alors de mener une première matinée en présentant des exemples de carrières et de projets de recherches privés dans l'objectif de lancer une expertise des partenariats public/privé (il évoque certains services de valorisation de la recherche de l'université qui se positionnent parfois contre ces idées de partenariats avec le privé). Cette matinée pourrait permettre de faire venir des docteurs qui ont eu une expérience privée pour analyser ce qui marche, ou pas.

Le dernier atelier (le docteur hors des secteurs recherche et enseignement) présenté par Claire Poinot et Renée Boubour a concerné trois points ; 1/ l'accès des docteurs à la fonction publique et notamment à la haute fonction publique, 2/l'insertion des docteurs dans les conventions collectives et 3/les leviers de la réforme LMD, de l'Europe et de l'internationalisation pour la reconnaissance du doctorat. Concernant le premier point, l'idée de réaliser un guide de l'emploi des dans la fonction publique à émergé ; il s'agirait de cataloguer les concours possibles en fonction de l'évolution des nomenclatures. Sur le second point, il faudrait reprendre le travail du Comité d'Initiative et de Proposition sur la reconnaissance du doctorat dans les conventions collectives en considérant les logiques par rapport à l'emploi qui sont très différentes entre public (logique de qualification) et privé (logique de poste). Parfois, c'est surtout un manque de volonté de reconnaître le doctorat (par peur...) qui s'exprime dans

certaines PME. Il faudrait que le doctorat soit reconnu comme un diplôme professionnel, défini dans les conventions collectives. En ce sens, les Ecoles Doctorales ont un rôle à jouer dans la reconnaissance des compétences transversales d'un docteur. Pour poursuivre les réflexions, une matinée sera organisée autour d'intervenants clés, comme Yves-Thibault de Silguy par exemple, qui a présidé une commission sur l'évaluation des besoins en termes d'encadrement et discuté autour des manques de représentation des docteurs dans la fonction publique, ou encore Christian Blanc qui a organisé récemment une conférence sur l'innovation. La matinée serait l'occasion de présenter un bilan des CIFRE à travers l'ANRT mais aussi du point de vue des entreprises, mais aussi un bilan des doctorales vis-à-vis des entreprises.

Discussions

Suite à ces restitutions, plusieurs remarques sont survenues. Etienne Roth évoque le fait qu'initialement le CNRS interdit de travailler avec le privé par risque de routine et que dans le même temps, certaines entreprises ignorent parfois le travail de recherche des laboratoires et en ce sens, le doctorat en sciences appliquées est mort-né. Il y a néanmoins des docteurs du privé qui ont soutenu une HDR et qui peuvent encadrer des docteurs en entreprises. Concernant les discussions de l'atelier 1, il évoque le fait que les docteurs deviendront certainement un potentiel important pour l'enseignement secondaire. Pascal Degiovanni pose la question du périmètre de l'enseignement supérieur dans la mesure où sont exclus les formations BTS et les classes préparatoires. Ainsi, une partie des enseignants du secondaire enseignent en post-bac ce qui implique d'une part une déconnexion de ces filières par rapport à l'enseignement supérieur du point de vue des étudiants et d'autre part un cloisonnement des formations ce qui pose un problème pour l'évolution des carrières d'enseignements. La manière de structurer l'enseignement supérieur reste un problème. Etienne Roth intervient en disant qu'il faut permettre à des docteurs d'enseigner en BTS. Pascal Degiovanni répond que les métiers de l'enseignement supérieur sont cadrés institutionnellement et que les statuts sont différents ; de ce fait, il est difficile de connaître l'éventail des activités recouvert. Le cadre actuel de séparation est aujourd'hui un blocage majeur qui a provoqué un lever de bouclier de la part de certains membres du Comité d'Initiative et de Proposition. Sylvain Collonge ajoute qu'il existe des enseignements non-chercheurs dans l'enseignement supérieur et que ce qui a été proposé, c'est de les reconnaître. Mais, intervient Pascal Degiovanni, il y a une déconnexion vis-à-vis de l'évolution des connaissances. Il évoque ensuite l'exemple des enseignants-chercheurs qui deviennent chefs de projets technologiques et/ou informatiques et qui ne sont pas pris en compte par les institutions dans la mesure où il n'y a pas d'évaluation et que l'on ne sait pas valoriser l'expérience acquise. Benoît Braïda expose les possibilités pour les enseignants-chercheurs d'assurer de la formation dans des secteurs privés mais certains témoignages prouvent que c'est mal vu. Bruno Bost ajoute que parfois les services complémentaires (telle que suivi de formation, conseils, rédaction d'ouvrages) sont souvent des activités non reconnues, voire considérées comme « polluantes ». Claire Poinot constate que le privé est sollicité régulièrement par les écoles d'ingénieurs (tel l'ENGREF) mais trop rarement par l'Université. Pierre Kimfoko dit que le rôle du politique est d'intervenir pour formaliser les statuts, notamment dans les conventions collectives et rappelle que le projet de l'ANDES est bien la place du docteur dans la société économique.

Conclusion

Jean-Jacques Etienne conclut alors en adressant ses remerciements à Claire Poinot et Benoît Braïda pour l'organisation de cette matinée. Il atteste le fait que ces discours existent depuis longtemps mais se félicite qu'aujourd'hui surgisse une réelle volonté de pointer sur des mesures opératoires. Maintenant, il pose cette question cruciale, comment répandre ces idées au-delà d'un secteur sensibilisé ?

